

COVID-19 : Directives à l'intention des OAD sur les programmes d'éducation à distance

5 juin 2020

MESSAGE AUX ORGANISATIONS ANTIDOPAGE

Chers collègues,

La pandémie de COVID-19 continue malheureusement d'avoir un impact mondial sur la santé de nos sociétés, ce qui nous oblige tous à faire notre part pour réduire au minimum la probabilité de transmission du virus et pour protéger la santé de tous. Tandis que le virus touche de plus en plus de pays, beaucoup d'entre eux ont mis en place des mesures, telles que la fermeture de frontières, des régimes d'auto-isolément ou de quarantaine et des restrictions de transport et de circulation des personnes dans leurs communautés.

En conséquence, de nombreuses organisations antidopage (OAD), tout comme l'Agence mondiale antidopage (AMA), ont adopté des pratiques de travail à distance. Cela a eu un impact sur la mise en œuvre de certains volets des programmes antidopage, notamment l'éducation. L'AMA conseille vivement aux OAD de respecter les instructions de leurs autorités sanitaires et de suivre de près les directives de l'Organisation mondiale de la santé pour assurer la protection adéquate des sportifs et de leur personnel d'encadrement. En outre, l'Agence estime qu'il est maintenant possible de mener des programmes d'éducation adaptés. Cette période est peut-être même une occasion idéale pour les OAD de mettre l'accent sur l'éducation, puisque de nombreux sportifs et leur personnel d'encadrement ont probablement plus de temps libre en ce moment.

Dans ce contexte, le département Éducation de l'AMA a collaboré avec le [Comité Éducation](#) de l'Agence à l'élaboration de **Directives à l'intention des OAD sur les programmes d'éducation à distance**. Celles-ci s'ajoutent aux autres [directives concernant la COVID-19](#) que l'Agence a fournies aux sportifs et aux OAD au cours des derniers mois et visent à soutenir les OAD dans leurs programmes d'éducation antidopage à distance pour les sportifs, le personnel d'encadrement et d'autres partenaires pendant la COVID-19.

L'article 18 du Code mondial antidopage (le Code) énonce le droit des sportifs à recevoir une éducation et de l'information en matière de lutte contre le dopage de la part des OAD, droit qui est également inclus à l'article 7 de la [Déclaration des droits antidopage des sportifs \[en anglais\]](#), et, bien entendu, dans le nouveau [Standard international sur l'éducation \(SIE\)](#), qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Il est important de témoigner de notre soutien continu aux sportifs et à leur personnel d'encadrement en ces temps difficiles. Nous devons honorer leurs droits et les garder en contact avec la communauté sportive malgré les défis posés par la COVID-19.

De nombreuses techniques peuvent être mises en œuvre pour sensibiliser et éduquer une communauté antidopage touchée par l'isolement. Les techniques de téléapprentissage, telles que l'apprentissage en ligne, peuvent aider la population à entreprendre une formation à distance par ses propres moyens et au moment qui lui convient. Le développement des technologies de l'information et d'autres outils de communication numériques a permis de toucher un plus grand public et d'accroître

COVID-19 : Directives à l'intention des OAD sur les programmes d'éducation à distance

5 juin 2020

l'interactivité, même dans un contexte de séparation géographique et d'isolement social. Ces méthodes peuvent contribuer à soutenir l'intérêt des sportifs et à rendre le processus d'apprentissage plus intéressant. Les OAD devraient envisager le recours à ces techniques et à d'autres moyens afin de profiter de cette période creuse pour sensibiliser et éduquer les sportifs et leur entourage. Comme nous l'avons mentionné plus haut, de nombreux éléments d'un programme antidopage sont actuellement difficiles à mettre en œuvre – mais l'éducation n'en fait pas nécessairement partie.

L'AMA encourage donc les OAD à adapter leurs programmes d'éducation à ces circonstances de pandémie afin de maintenir la protection et la promotion du sport propre. Nous reconnaissons que l'accès à la technologie et son utilisation diffèrent selon les groupes cibles et les pays; c'est pourquoi nous proposons quelques idées novatrices pour aider à surmonter ces contraintes.

Nous espérons que ces directives vous seront utiles. Pour toute question ou tout commentaire, veuillez écrire à l'adresse Education@wada-ama.org ou communiquer avec les [bureaux régionaux](#) de l'AMA. Dans l'intervalle, nous vous souhaitons bonne chance en ces temps difficiles et vous encourageons à poursuivre vos efforts pour sensibiliser et éduquer les sportifs et les autres parties concernées à propos du sport propre.

Merci de votre engagement continu envers le sport propre.

Sincères salutations,

Agence mondiale antidopage

DIRECTIVES

La COVID-19 nous a fait reconsidérer ou modifier certaines des méthodes que nous utilisons habituellement pour éduquer nos publics cibles. De nombreuses OAD ont étoffé leurs programmes d'éducation en ligne et d'autres ont fait preuve de créativité dans la manière dont elles éduquent les sportifs autrement qu'en personne, par exemple par le biais de webinaires. À cet égard, les OAD sont encouragées à adapter temporairement leurs plans d'éducation en fonction des circonstances entourant la COVID-19 dans leur pays afin de les mettre en œuvre pendant un certain temps.

Certaines OAD mettent actuellement en œuvre différents modèles d'éducation en ligne. Il est difficile d'harmoniser et de préparer un modèle unique en raison des diverses circonstances des OAD et des ressources dont elles disposent. Notre objectif ici n'est pas de prescrire un modèle unique, mais simplement de formuler quelques recommandations qui peuvent être prises en compte à l'heure actuelle.

COVID-19 : Directives à l'intention des OAD sur les programmes d'éducation à distance

5 juin 2020

STANDARD INTERNATIONAL POUR L'ÉDUCATION

Compte tenu des mesures de confinement actuelles et de la réduction des activités, les OAD sont encouragées à se préparer durant cette période à la mise en œuvre du SIE. Cela peut inclure la mise en place de ressources éducatives et le développement d'un plan d'éducation, ainsi que le développement du contenu de toute nouvelle activité éducative qui pourrait avoir lieu dans le cadre du programme. Pour les OAD qui souhaitent reprendre ou même commencer des activités éducatives en personne (lorsque cela ne pose aucun risque), il est également possible d'envisager dès maintenant le recrutement, la formation et l'accréditation des éducateurs.

Les OAD sont encouragées à utiliser le [Programme de soutien aux signataires pour la mise en œuvre du Code 2021 \(CISP\)](#) de l'AMA, lancé en mai 2020, qui contient des fiches d'information, des vidéos de tutoriel, des listes de contrôle, des présentations et des webinaires enregistrés pour faciliter la mise en œuvre du SIE. En plus des ressources du CISP qui sont disponibles sur la [plateforme d'apprentissage en ligne \(ADeL\)](#), l'AMA tient également des webinaires « [en direct](#) » pour des publics et des régions ciblées, qui sont animés par son personnel et des experts externes, afin d'appuyer les efforts de mise en œuvre du Code et des Standards internationaux.

ADAPTATION DE VOTRE PLAN D'ÉDUCATION

Pour soutenir l'offre d'éducation pendant cette période, les OAD sont encouragées à élaborer un plan d'éducation à court terme, qui décrit :

- Les objectifs d'apprentissage;
- Les dates;
- Les publics cibles;
- Les types d'activités (webinaires, diffusion continue, sondages, questionnaires, modules d'apprentissage en ligne, médias sociaux, etc.);
- Les sujets; et
- Les outils et les plateformes à utiliser pour la mise en œuvre.

Au moment de planifier vos activités éducatives, n'oubliez pas de les adapter au groupe cible et à définir clairement les objectifs d'apprentissage.

CONTENU NUMÉRIQUE

Le fait de rendre le contenu disponible sous forme numérique vous aidera à le diffuser facilement aux participants pendant cette période. Nous encourageons les OAD à envisager de convertir le contenu de leurs programmes en un format numérique. Le contenu présenté lors des ateliers en personne peut être converti en ressources téléchargeables depuis vos sites Web, et les messages éducatifs clés et de

COVID-19 : Directives à l'intention des OAD sur les programmes d'éducation à distance

5 juin 2020

sensibilisation au nouveau contenu numérique peuvent être partagés sur les médias sociaux. Par exemple, des présentations PowerPoint utilisées dans les ateliers ou les documents/brochures peuvent être convertis et, si l'accès au site Web est difficile, vous pouvez envoyer ces documents par courrier électronique aux groupes cibles concernés. Lorsque les ressources le permettent, certains contenus peuvent servir à créer des modules d'apprentissage en ligne à l'aide d'un outil-auteur (logiciel de création de cours en ligne) si vous disposez d'une plateforme d'apprentissage en ligne.

PUBLICS CIBLES

Compte tenu des limites des ressources des OAD, l'éducation peut viser en priorité les sportifs, les mineurs et leurs parents, ainsi que le personnel d'encadrement, qui pourraient facilement accéder aux documents pertinents malgré leur quarantaine. En outre, les OAD peuvent également envisager de profiter de cette période pour soutenir leurs collègues dans la mise en œuvre du Code au moyen des documents éducatifs accessibles sur ADeL dans le cadre du CISP.

MODIFICATIONS

Les sportifs ayant un handicap ont également besoin du soutien des OAD pendant cette période de COVID-19. Le cas échéant, il est important que les OAD modifient leurs activités éducatives en fonction de leurs besoins, par exemple afin de s'assurer que les ressources numériques soient lisibles par un lecteur d'écran et de développer de nouvelles ressources audio.

ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Les OAD sont encouragées à travailler en étroite collaboration avec des partenaires clés afin d'élargir et d'étendre les canaux de diffusion du matériel éducatif, en particulier :

- Les fédérations nationales;
- Les autorités publiques responsables du sport et de l'éducation;
- Les comités olympiques et paralympiques nationaux;
- Les sportifs de haut niveau qui ont une visibilité dans les médias sociaux;
- Les commissions des sportifs;
- Les associations de sportifs;
- Les médias.

Le partage et la communication de vos plans d'éducation contribueront à promouvoir ces initiatives auprès de vos publics cibles et à démontrer votre engagement à soutenir les sportifs et leur personnel d'encadrement durant cette période.

COVID-19 : Directives à l'intention des OAD sur les programmes d'éducation à distance

5 juin 2020

OUTILS ET PLATEFORMES

- **Plateforme ADeL (Anti-Doping e-Learning) de l'AMA**
 - [ADeL](#) offre aux sportifs, aux entraîneurs, aux professionnels de la santé, aux administrateurs et à toute autre personne intéressée par le sport propre des cours d'apprentissage en ligne gratuits sur des sujets liés à la lutte contre le dopage. ADeL comprend également une série de ressources pour les intervenants des OAD dans le cadre du module ADO Kickstart pour le Code 2015 actuel et de nouvelles ressources pour soutenir la mise en œuvre du Code et des Standards internationaux 2021.
 - Les OAD peuvent encourager les sportifs, le personnel d'encadrement et les autres partenaires à utiliser ADeL s'il n'existe pas de plateforme d'apprentissage en ligne propre à l'organisation ou lorsqu'il y aurait avantage à accéder à des cours ou aux ressources du CISP, par exemple.
- **Plateformes d'apprentissage en ligne des OAD**
 - Les OAD qui disposent de leur propre plateforme d'apprentissage en ligne devraient envisager de multiplier les activités visant à la faire connaître. Des rappels aux sportifs et à leur personnel d'encadrement qu'ils ont accès à des cours virtuels à distance peuvent contribuer à attirer de nouveaux participants sur vos plateformes ou à stimuler un regain d'intérêt des utilisateurs actuels.
- **Plateformes d'apprentissage nationales¹**
 - Les plateformes d'apprentissage nationales sont des plateformes électroniques conçues et gérées par une autorité gouvernementale, qui contiennent des cours pour différents niveaux de formation. Ces outils sont destinés à favoriser la continuité des programmes d'études et peuvent permettre d'intégrer l'éducation antidopage, en particulier l'éducation fondée sur les valeurs, avec l'aval de l'autorité compétente.
- **Outils de création de contenu numérique**
 - La création de contenu numérique peut parfois être difficile. Cependant, elle est beaucoup plus facile à réaliser avec des outils efficaces. Il existe différents outils pour aider les OAD à créer et à partager des présentations, des images interactives, des vidéos et d'autres ressources multimédias. Les OAD pourraient explorer la possibilité d'utiliser de tels outils pour proposer du contenu éducatif dans un format numérique.

¹ Pour un complément d'information sur les plateformes d'apprentissage nationales, veuillez consulter la page suivante : <https://en.unesco.org/covid19/educationresponse/nationalresponses>

COVID-19 : Directives à l'intention des OAD sur les programmes d'éducation à distance

5 juin 2020

— Plateformes possibles² : [Thinglink](#), [Buncee](#), [EdPuzzle](#), [Nearpod](#), [Pear Deck](#)

• Webinaires

- Les OAD sont encouragées à organiser des webinaires durant cette période. Ceux-ci permettent à de grands groupes de personnes de participer à une séance ou à un événement de formation. Généralement, il est possible de disposer de fonctionnalités supplémentaires, telles que l'option de partager des fichiers audio ou vidéo, des documents ou des diapositives de présentation avec les participants. Ces outils sont très faciles à utiliser et permettent aux participants de prendre part à une discussion, de poser des questions ou même de partager leurs propres documents.
- Plateformes possibles : [Microsoft Teams](#), [Zoom](#), [WebEx](#)

Webinaires en ligne : Les OAD peuvent organiser des webinaires en direct, en invitant les participants par courrier électronique ou par un lien généré par la plateforme. Les webinaires en ligne se déroulent en temps réel et peuvent remplacer utilement un atelier en personne. Des diapositives de présentation ou des documents équivalents peuvent être partagés avec le public, et des questionnaires peuvent servir à vérifier les acquis.

Webinaires enregistrés : Une autre méthode consiste à préenregistrer un webinaire ou à enregistrer un webinaire en direct et à le rendre accessible après l'événement. Les avantages d'un webinaire préenregistré signifient qu'il y a moins de marge d'erreur et que l'événement dépend moins de la technologie et d'une connexion Internet à un instant précis. De même, si l'enregistrement est ensuite hébergé dans un endroit accessible ou si un lien est envoyé par courriel aux partenaires concernés, tout le monde pourra le consulter à sa guise. L'inconvénient est l'absence de participation du public et d'interaction avec le présentateur.

Experts externes : Les OAD peuvent faire appel à des experts externes pour soutenir la réalisation de webinaires ou à des membres de différents groupes de partenaires, y compris les sportifs, pour fournir des informations plus techniques ou partager leurs expériences.

Veuillez consulter les principaux conseils pour l'organisation d'un webinaire à l'annexe A.

• Médias sociaux

- La sensibilisation est l'une des principales activités éducatives définies dans le SIE. Les OAD peuvent commencer à utiliser, ou à exploiter davantage, les médias sociaux comme outils de sensibilisation sur des sujets clés de la lutte contre le dopage ou pour promouvoir leurs webinaires ou plateformes d'apprentissage en ligne auprès de leurs publics cibles. C'est une

² Veuillez noter que les plateformes et logiciels énumérés dans ce document sont fournis uniquement à titre d'exemples.

COVID-19 : Directives à l'intention des OAD sur les programmes d'éducation à distance

5 juin 2020

excellente façon de partager des messages éducatifs avec un large public. Les médias sociaux peuvent également encourager l'interactivité par le biais de sondages, de compétitions, de partage de messages et de mentions « j'aime », et par la création de canaux de questions-réponses à l'intention des sportifs et des autres partenaires. Certaines OAD ont organisé des « prises de contrôle » de comptes de médias sociaux par des sportifs ou des membres de leur personnel d'encadrement afin d'interagir avec le public en temps réel et de répondre aux questions. Les médias sociaux sont également un excellent moyen de partager des contenus éducatifs numériques, tels que des vidéos, des GIF, des images ou de courtes entrevues. Ces canaux sont les plus utilisés dans notre société et sont efficaces pour diffuser des messages éducatifs.

- Plateformes possibles : [Facebook](#), [Instagram](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#), [YouTube](#), [Telegram](#)

• Diffusion en flux

- Les outils qui permettent la diffusion en direct peuvent servir à animer des séances et des salons de discussion en direct avec des publics cibles. Ils peuvent aussi remplacer des séances ou des événements éducatifs en personne de type conférence. Il s'agit d'une technologie utile pour partager des informations avec un vaste public tout en permettant une interaction en temps réel et une ambiance de « réunion ». Si vous échangez avec votre comité des sportifs ou d'autres groupes de partenaires sur des questions d'éducation, vous pouvez organiser un événement en direct pour poursuivre ce travail.
- Plateformes possibles : [Microsoft Teams](#), [Dacast](#), [IBM Cloud Video](#), [Kaltura](#), [Vimeo Live](#), [Muvi](#), [Panopto](#).

• Des moyens simples pour favoriser l'éducation

- **Courriel** : Une base de données des adresses électroniques des sportifs et de leur personnel d'encadrement est utile pour envoyer des bulletins, des ressources d'information et des mises à jour importantes.
- **Site Web** : Les OAD doivent assurer l'actualité et l'accessibilité de toute information antidopage pertinente pour les sportifs et le personnel d'encadrement qui se trouve sur leurs sites Web. Elles peuvent créer un onglet consacré à leur programme d'éducation adapté à la COVID-19 afin de mettre à disposition du matériel éducatif pertinent à télécharger, et promouvoir des occasions de formation telles que des webinaires.
- **Téléphone** : Si vous disposez de ressources d'éducation limitées, ou si vous avez identifié des sportifs particulièrement vulnérables ou « à risque », un simple appel téléphonique peut suffire pour les informer sur certains sujets, répondre à leurs questions ou leur rappeler le matériel éducatif à leur disposition.

COVID-19 : Directives à l'intention des OAD sur les programmes d'éducation à distance

5 juin 2020

PROTECTION DES DONNÉES ET CYBERSÉCURITÉ

Il est important que les OAD veillent à ce que leurs sites Web et les diverses autres plateformes logicielles utilisées pour la formation en ligne, y compris les plateformes d'apprentissage en ligne, soient sécurisés et conformes aux réglementations en matière de confidentialité et de protection des données, ainsi qu'au [Standard international pour la protection des renseignements personnels](#).

AUTRES OUTILS POUR L'ÉDUCATION À DISTANCE

L'accès à Internet et les niveaux d'utilisation de la toile varient dans le monde entier. En ces temps difficiles, la transition vers un programme d'éducation en ligne ou à distance peut ne pas être aisée. À cet égard, avant de développer ou d'améliorer l'éducation en ligne, les OAD peuvent évaluer la connectivité Internet et l'accès aux ressources virtuelles dans leurs pays respectifs ou par leurs populations cibles. Cela peut se faire par la recherche de données statistiques fournies en ligne ou par une évaluation interne de la situation applicable à leur communauté antidopage.

En cas de faible connectivité, les OAD sont encouragées à utiliser d'autres types d'éducation à distance, tels que :

- Diffusion par des stations de radio et de télévision;
- Mise à disposition de points d'accès mobiles et d'autres moyens de communication Internet sans fil;
- Appels téléphoniques, applications de messagerie;
- Distribution postale de documents imprimés, tels que feuillets, dépliants, brochures et feuilles de travail, lorsque cela peut se faire en toute sécurité;
- Distribution par courrier de clés USB avec contenu audio et vidéo, etc. – là encore, en toute sécurité.

EXAMEN DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION

Les OAD peuvent profiter de cette période pour revoir leurs programmes d'éducation et les activités connexes et solliciter les commentaires des sportifs, du personnel d'encadrement et d'autres partenaires. Ce type d'activité, que ce soit au moyen de consultations par webinaires ou de sondages, peut contribuer à l'amélioration des activités éducatives. En outre, une évaluation des programmes existants peut être menée pour soutenir le processus de planification des programmes d'éducation.

COVID-19 : Directives à l'intention des OAD sur les programmes d'éducation à distance

5 juin 2020

ANNEXE A – QUELQUES CONSEILS POUR L'ORGANISATION D'UN WEBINAIRE

Voici une liste de quelques conseils pour promouvoir et accroître l'engagement lors d'un webinaire.

- **Médias sociaux** : des réseaux comme Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn peuvent servir à promouvoir vos webinaires et à en informer vos partenaires à l'avance.
- **Image de marque** : envisagez de positionner votre marque (logo, etc.) en ajoutant des messages clés et des images à votre webinaire pour attirer votre public.
- **Courriel** : l'envoi d'un courriel est un moyen simple de communiquer les détails du webinaire à vos partenaires. La messagerie électronique peut aussi servir à envoyer des rappels aux participants et à faire un suivi auprès d'eux après l'événement.
- **Planification** : prévoyez le moment du webinaire en fonction de votre public cible, l'objectif étant de l'organiser à un moment propice pour la majorité des participants potentiels.
- **Outils de clavardage ou de messagerie** : la plupart des plateformes de webinaires offrent une fonction de clavardage ou de messagerie instantanée. L'activation de cette fonction permet aux participants de poser des questions durant le webinaire, auxquelles les animateurs peuvent répondre en temps réel.
- **Contenu et diffusion** : tenez compte des besoins du public cible et de ce qui l'intéressera. Veillez à ce que votre introduction soit courte, et le contenu, fluide et étayé par des diapositives de présentation claires contenant un minimum de texte et incluant des images ou des graphiques. Exercez-vous avant le webinaire et ayez des notes ou un script pour faciliter la présentation. Prévoyez du temps pour les questions à la fin du webinaire et prévoyez de laisser les participants poser des questions lors de la présentation.
- **Logiciel de webinaires** : choisissez une plateforme logicielle dotée de toutes les fonctions voulues et facile d'emploi pour vos utilisateurs.
- **Appel à l'action** : essayez d'inclure un appel à l'action dans votre webinaire afin de maintenir l'engagement. Cette démarche peut aussi s'intégrer à une forme d'évaluation pour déterminer si les objectifs du webinaire ont été atteints.
- **Mobilisation préalable** : envoyez du matériel pédagogique lié avant la rencontre en ligne et envisagez de transmettre un court sondage aux participants pour évaluer leurs besoins ou leurs niveaux de connaissances afin d'améliorer l'interaction pendant le webinaire.